

Présentation de l'enquête Vie Quotidienne et Santé

► L'enquête Vie Quotidienne et Santé



L'enquête Vie Quotidienne et Santé a lieu en 2021.



L'enquête Vie Quotidienne et Santé a plusieurs objectifs :

- Mieux connaître les difficultés de santé des personnes dans la vie de tous les jours
- Mieux connaître les aides des personnes, par les amis ou la famille par exemple.



Des personnes répondent à l'enquête Vie Quotidienne et Santé.



Cela veut dire que ces personnes répondent à des questions.

Par exemple, ces personnes disent si elles ont du mal à voir.



Les réponses aux questions sont secrètes.



Les experts des enquêtes rassemblent toutes les réponses aux questions.

Avec ces réponses, les experts connaîtront les difficultés de santé des personnes en France.

Les experts ne connaîtront pas le nom des personnes qui ont ces difficultés de santé.



Par exemple, on pourra dire combien de personnes ont du mal à voir.

On ne pourra pas dire que Monsieur Dupont a du mal à voir.



On pourra aussi connaître les difficultés des personnes dans un endroit.

Par exemple, on pourra dire combien de personnes ont du mal à voir en Bretagne



L'enquête est payée par :

- la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
- l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques
- la Caisse des Dépôts et Consignations
- l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées
- Santé publique France
- la Direction des Sports.

► À quoi servent les réponses à l'enquête Vie Quotidienne et Santé ?



Les réponses à l'enquête Vie Quotidienne et Santé permettent de faire des statistiques.

Par exemple, on pourra dire combien de personnes ont des difficultés de santé dans la vie de tous les jours.



Les réponses à l'enquête Vie Quotidienne et Santé aident à connaître :

- Les difficultés de santé des personnes dans la vie de tous les jours
- Les aides des personnes.



Par exemple, on pourra dire combien de personnes ont du mal à voir.

On ne pourra pas dire que Monsieur Dupont a du mal à voir.

Il est très important de répondre à l'enquête Vie Quotidienne et Santé.

Les personnes en bonne santé doivent aussi répondre à l'enquête Vie Quotidienne et Santé.

Si vous répondez à l'enquête Vie Quotidienne et Santé, vous serez peut-être interrogé une nouvelle fois dans quelques mois.

On vous posera des questions plus précises sur votre santé, même si vous n'avez pas de difficultés de santé.

► Les réponses personnelles



Le Conseil National de l'Information Statistique décide quelles enquêtes peuvent se faire.

Le Conseil National de l'Information Statistique a autorisé l'enquête Vie Quotidienne et Santé.



Quand le Conseil National de l'Information Statistique autorise une enquête, c'est écrit dans un texte de loi qui s'appelle un arrêté.



L'enquête Vie Quotidienne et Santé est autorisée dans l'arrêté du 30 décembre 2020.



C'est obligatoire de répondre à l'enquête si vous avez reçu ce courrier.



Si une personne ne veut pas répondre à l'enquête Vie Quotidienne et Santé, elle peut avoir une amende



Les réponses des personnes sont secrètes.

Les informations des personnes sont gardées pendant 20 ans.



Les réponses des personnes sont protégées par la loi sur la protection des données.



Seulement des experts peuvent utiliser les réponses des personnes.

Avec ces réponses, on peut faire des statistiques.



Les personnes qui répondent à l'enquête ont le droit :

- De voir leurs réponses après l'enquête.
- De corriger leurs réponses après l'enquête.



Si vous voulez voir ou corriger vos réponses après l'enquête,

vous pouvez envoyer un mail à :
drees-rgpd@sante.gouv.fr

Si vous voulez poser une question sur ce qu'on va faire de vos réponses,

vous pouvez envoyer un mail à :
drees-rgpd@sante.gouv.fr

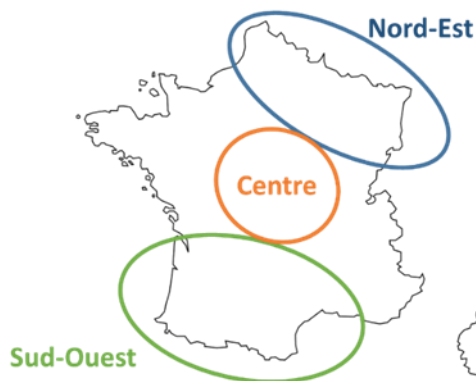
► Les résultats des autres enquêtes

L'enquête Vie Quotidienne et Santé a déjà eu lieu en 2014.



Les personnes interrogées en 2014 avaient 60 ans ou plus de 60 ans.

Les réponses à l'enquête de 2014 ont permis d'avoir des résultats.



Par exemple, il y a des endroits en France où il y a beaucoup de personnes avec beaucoup de difficultés de santé.

Ces endroits sont le Nord-Est, le centre et le Sud-Ouest de la France.



Dans ces endroits, il y a aussi beaucoup de personnes qui sont aidées dans la vie de tous les jours.

Ces personnes sont aidées par leur famille et leurs amis.